



Semaine du développement durable

publié le 03/06/2019

Du 30 mai au 05 juin

Descriptif :

Les élèves du conseil de vie collégienne se sont investis toute l'année dans de nombreuses actions liées développement durable, notamment contre le gaspillage alimentaire.

Du 30 mai au 05 juin, sont mises à l'honneur les actions au niveau national pour le développement durable. Le collège de Rouillac qui possède déjà le label E3D engagé, passera cette année le niveau expert.

Ainsi, le 15 mars, les élèves du CVC ont apporté au maire de Rouillac, le cahier de doléances complété par les élèves du collège.

Pour la quatrième année de notre plan d'actions, le collège, avec les élèves du conseil de vie collégienne que nous remercions pour leur investissement sans faille, a mené à bien la réalisation du jardin comestible et partagé (le long du grillage) avec une formation sur la connaissance des sols et des plantations. Des élèves de 6ème, en lien avec la SVT, ont d'abord préparé les sols et ont réalisé des godets en papier journal ; d'autres ont planté. Régulièrement, des élèves en étude vont arroser. Ce jardin qui est né il y a peu de temps, est ouvert à tous, pour qui veut bien venir l'entretenir également et planter.

Dans le cadre d'un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire, les élèves du CVC ont vécu une immersion en cuisine afin de découvrir comment sont constitués les menus. Ils ont également été filmés par "canopé" dans le cadre d'un parcours de formation pour les enseignants.

Dernier acte : nous réalisons un escape game (chasse au trésor) associant la réalité virtuelle, avec les élèves du CVC à destinations des autres élèves sur le développement durable.



[article_de_presse_climat](#) (PDF de 108.4 ko)

Documents joints

[allons_voir_en_cuisine_ce_qui_se_passe_long](#) (MPEG4 de 8.6 Mo)

[apprendre_aux_eleves_a_planter_long](#) (MPEG4 de 23.3 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.